

---

# DPR2 PHYTOS

## NOTICE MESPARCELLES

---

### Table des matières

---

1	Accès à l'application .....	2
2	Initialiser un dossier .....	2
3	Changer de dossier .....	2
4	Menus .....	2
5	Description générale de l'espace cartographique MesParcelles .....	3
5.1	Vue générale.....	3
5.2	Découvrir les fonctionnalités de la barre d'outils .....	3
5.3	Afficher et manipuler les couches cartographiques.....	3
5.4	Ajouter une couche depuis le catalogue .....	4
5.5	Créer son espace cartographique personnalisé .....	5
5.6	Navigation sur la carte de travail.....	6
6	Les informations générales du DPR2.....	7
6.1	Siège d'exploitation .....	7
6.2	Générique .....	7
6.3	Modification .....	9
7	L'état initial du diagnostic et les classes de risque.....	9
7.1	Création d'une parcelle de diagnostic.....	9
7.2	Outils de découpe.....	11
7.3	Réaliser les classements .....	15
7.4	Dessiner les sens d'écoulement de l'eau .....	18
7.5	Dessiner des fossés circulants .....	18
8	Le dessin des préconisations .....	18
8.1	Dessiner les préconisations .....	18
8.2	Parcelle redécoupée (et mise en herbe) .....	19
8.3	Le suivi des préconisations .....	19
9	Les impressions .....	20
9.1	Les cartes .....	20
9.2	Les rapports.....	20
Annexes .....		21
	Importer un fichier Shape dans la cartographie.....	21
	Télécharger son dossier PAC au format XML .....	22

## 1 Accès à l'application

Utilisez Mozilla Firefox ou Chrome, mais pas Internet Explorer / Edge



Connectez-vous sur [www.bretagne.mesparcelles.fr](http://www.bretagne.mesparcelles.fr) et rentrez vos identifiants.

Identifiant:

Mot de passe:

[Mot de passe oublié ?](#)

## 2 Initialiser un dossier

Votre contact pour la création du dossier et en cas de problème sur MesParcelles :

**Centre de services MesParcelles**  
[mesparcelles@bretagne.chambagri.fr](mailto:mesparcelles@bretagne.chambagri.fr)  
Tél : 02 23 05 10 44

Envoyer les données suivantes :

- Entreprise réalisant le DPR2 : logo
- Territoires d'eau s'ils financent la réalisation du DPR2 : nom, logo
- Exploitations agricoles :
  - o Raison sociale, SIRET, Pacage, commune
  - o **fichier XML Télépac** (parcellaire et infos) – *tutoriel de téléchargement en annexe*

*Si vous disposez de données locales plus précises concernant les couches de références (cours d'eau, fossés circulants zones humides...), vous pourrez les importer sous format Shape (voir Annexe).*

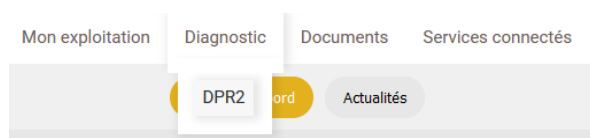
## 3 Changer de dossier

Pour changer de dossier, cliquez sur le nom de l'exploitation en haut à gauche sur le nom de l'exploitation au-dessus de la campagne.



Cliquez ensuite directement sur le nom de l'exploitation dans le tableau qui s'affiche. Si vous avez beaucoup d'exploitations accessibles, une zone de recherche vous permet de filtrer le tableau selon le ou les critères de recherche.

## 4 Menus



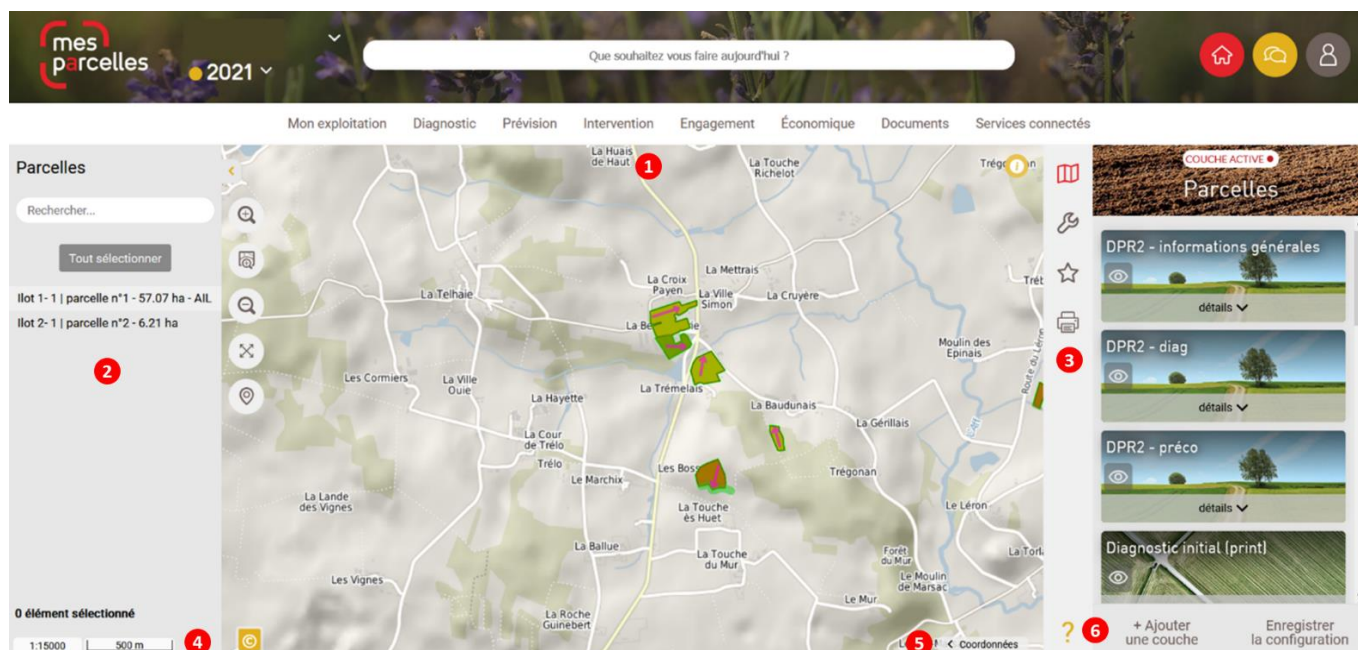
**Diagnostic > DPR2** : c'est l'endroit où se trouve l'espace cartographique. Il est le support des saisies et de l'édition des cartes.

**Documents** : ici se trouvent les différents rapports.

## 5 Description générale de l'espace cartographique MesParcelles

### 5.1 Vue générale

Cliquer sur « Diagnostic » puis « DPR2 »







1. Au centre de votre écran se trouve l'espace cartographique avec les dessins de vos îlots et parcelles.
2. A gauche se trouve la barre de navigation qui vous permet de vous déplacer sur la carte ou de sélectionner vos éléments.
3. A droite se trouve la barre d'outils pour réaliser des actions sur vos éléments.
4. En bas à gauche vous retrouvez l'échelle de votre carte. Elle évolue selon vos zoom ou dézoom sur l'espace cartographique central.
5. Vous pouvez retrouver les coordonnées GPS d'un point.
6. Le point d'interrogation vous permet d'accéder à des astuces de déplacement et des raccourcis clavier.


 La carte peut apparaître vide à sa première ouverture. Il faudra importer les parcelles de diagnostic (voir point 7.1 page 9).

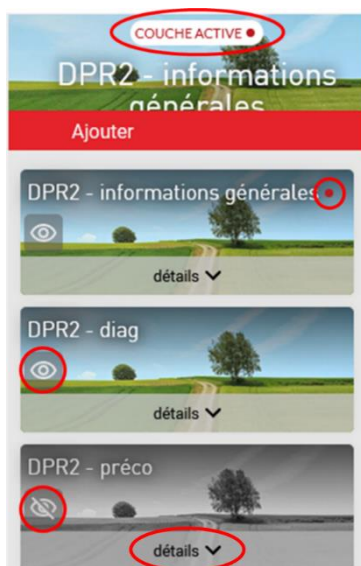
### 5.2 Découvrir les fonctionnalités de la barre d'outils

Vous avez accès à une barre d'outils sur la droite.

-  Vous accédez à la liste des couches cartographiques disponibles sur MesParcelles.
-  Vous accédez aux outils de mesures : mesurer une distance, mesurer une surface ou tracer un cercle.
-  Cet outil permet d'accéder à vos configurations cartographiques favorites.
-  Vous accédez au portail d'édition de votre cartographie.

### 5.3 Afficher et manipuler les couches cartographiques

 Pour afficher les couches cartographiques, cliquez sur ce bouton dans la barre d'outils sur la droite de votre espace cartographique.



En haut de la liste se trouve la couche active, celle sur laquelle vous pouvez travailler (réaliser des découpes ou saisir des informations).

Vous pouvez repérer la « Couche active » grâce à ce point rouge placé sur l'intitulé de la couche cartographique.

Les couches cartographiques visibles sur la carte centrale sont colorisées avec un bouton « Œil ouvert ». Cliquez sur ce bouton pour la rendre non visible.

Les couches cartographiques non visibles sur la carte centrale sont grisées avec un bouton « Œil fermé ». Cliquez sur ce bouton pour rendre la couche visible.

**En passant votre souris sur l'icône Œil, une barre bleue apparaît qui vous permet de gérer la transparence de la couche.**

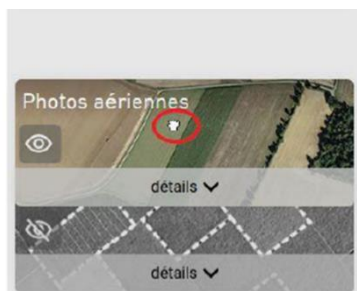
L'onglet « Détails » donne des informations spécifiques à la couche. Vous avez également la possibilité de paramétrer les modalités d'affichage liés à la couche. Cet onglet varie selon la couche cartographique considérée :



Ce menu déroulant permet d'afficher des étiquettes sur la carte (comme le nom de la parcelle, le n° de l'îlot, le code PAC...). Vous choisissez l'information que vous souhaitez afficher grâce à un menu déroulant qui dépend de la couche sur laquelle vous êtes.



Ce bouton vous permet de gérer la représentation des éléments selon différents critères : le plus souvent l'assolement.



Vous avez la possibilité de modifier l'ordre d'affichage des couches dans la liste de droite.

Ainsi avec un cliquer-glisser (petite main), vous pouvez faire monter ou descendre une couche pour organiser l'ordre de visualisation qui vous intéresse selon le travail que vous êtes en train d'effectuer.

**Vous avez la possibilité de conserver votre propre organisation avec la fonction « Enregistrer la configuration » (voir point 5.5).**

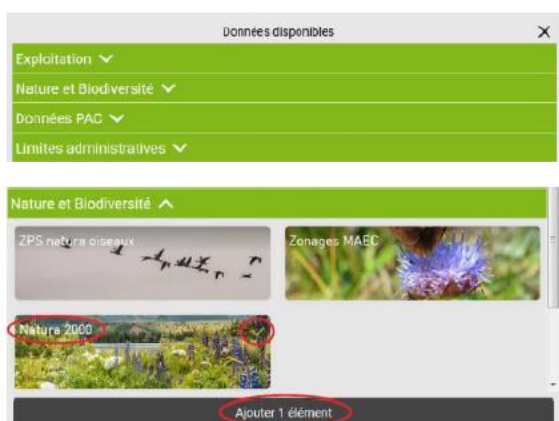
## 5.4 Ajouter une couche depuis le catalogue



En cliquant sur ce bouton, vous accédez à un catalogue de couches cartographiques supplémentaires non présentes dans la liste sur la droite.



**Cette liste de couches disponibles est paramétrée par l'administrateur régional. Pour plus de renseignements, contactez votre conseiller MesParcelles.**



Le catalogue présente les couches cartographiques disponibles classées en différentes catégories.

Ouvrez la catégorie qui vous intéresse, cliquez sur la couche que vous souhaitez voir apparaître dans votre espace (une coche jaune indique que la couche est bien sélectionnée) puis cliquez sur « Ajouter un élément ».



**Vous pouvez ajouter plusieurs couches en une seule fois : sélectionner les couches qui vous intéressent plus cliquez sur « Ajouter x élément ».**



Vous la (ou les) retrouvez ensuite dans la liste des couches cartographiques disponibles, en général tout en haut.

A tout moment, vous pouvez l'enlever avec la croix blanche en haut à droite.

**Si vous quittez MesParcelles, les nouvelles couches ajoutées ne seront pas conservées. Si vous souhaitez les ajouter définitivement à votre espace cartographique, vous devez enregistrer une nouvelle configuration, comme ci-dessous.**

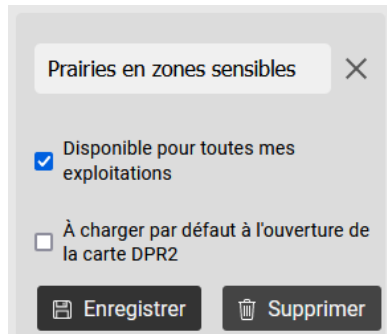
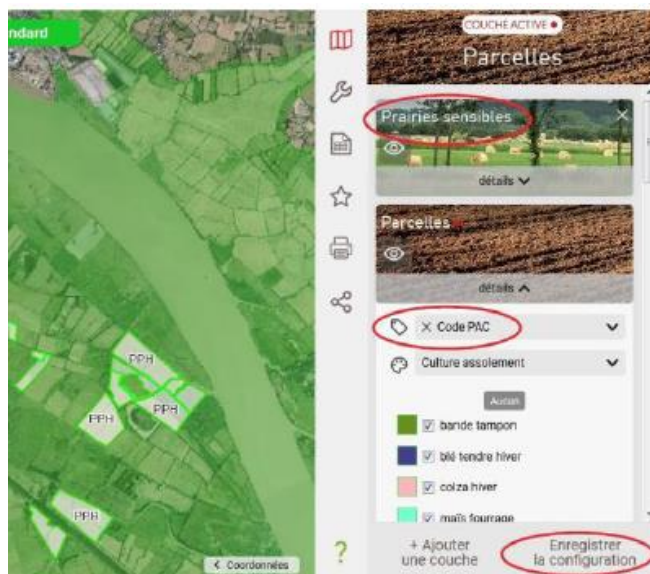
## 5.5 Créer son espace cartographique personnalisé

Personnaliser votre espace cartographique :

- En personnalisant l'ordre d'affichage des couches à droite
- En ajoutant des couches cartographiques issues du catalogue
- En affichant sur la carte les étiquettes d'information qui vous intéressent...

**Certaines couches peuvent être masquées par d'autres. Attention, par exemple, à ne pas laisser à la fois la couche IGN et la couche Orthophoto d'affichées. Les cartes éditées seront alors très lourdes.**

Cliquez ensuite sur « Enregistrer la configuration ».



Indiquez le nom de votre nouvelle configuration.

Vous pouvez choisir de la rendre disponibles pour toutes vos exploitations.

Vous pouvez également en faire votre configuration par défaut lors du chargement de la cartographie DPR2.

Cochez les cases souhaitées, puis cliquez sur « Enregistrer ».

Lorsque vous vous connecterez à nouveau, vous pourrez retrouver votre configuration enregistrée en cliquant sur ce bouton dans la barre d'outils à droite.

En cliquant sur ce bouton à côté du nom de votre configuration personnalisée, vous pouvez réenregistrer votre configuration après avoir modifié les couches à l'écran : ordre, visibilité, étiquettes... Cliquez sur le bouton « Enregistrer », pour sauvegarder les changements apportés.

Vous pouvez également supprimer votre configuration avec le bouton « Supprimer ».



## 5.6 Navigation sur la carte de travail

### 5.6.1 Navigation avec les boutons outils de la carte de travail

A gauche se trouve la barre de navigation.



Cette loupe vous permet d'agrandir la carte. Si vous souhaitez centrer votre zoom sur une parcelle en particulier, positionnez-vous sur la carte de façon à avoir la parcelle concernée au centre. Puis cliquez sur la loupe.



En cliquant sur ce bouton, vous centrez la carte de telle sorte à visualiser l'ensemble de votre parcellaire et avoir ainsi une vision globale de votre exploitation.



Lorsque ce bouton est accompagné d'un chiffre, ce chiffre vous indique le nombre d'éléments sélectionnés sur la carte (nombre de parcelles par exemple). En cliquant dessus, la carte est centrée de telle sorte à visualiser l'ensemble des éléments sélectionnés.



Cette loupe vous permet de réduire le zoom de la carte. Si vous souhaitez visualiser les éléments autour d'une parcelle en particulier, positionnez-vous sur la carte de telle sorte à avoir la parcelle concernée au centre. Puis cliquez sur la loupe.



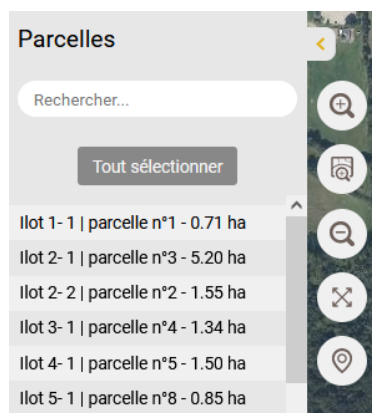
En cliquant sur ce bouton, votre carte se met en mode plein écran pour une meilleure visibilité de vos éléments cartographiés et être plus précis sur le travail de dessin, découpe ou modification d'éléments.



Vous pouvez revenir au mode normal en cliquant sur la touche « Echap » de votre clavier soit en cliquant sur ce bouton.



Ce bouton vous permet de centrer la carte sur votre position. Pour cela vous devez autoriser la localisation automatique.



Vous pouvez sélectionner directement depuis la liste le (ou les) élément(s) sur le(s)quel(s) vous souhaitez travailler. L'outil vous propose la liste des éléments en lien avec la couche active sélectionnée.

La barre de recherche permet d'effectuer des sélections de parcelles selon différents critères : nom de parcelle, culture en place... Elle permet aussi de chercher dans l'analyse thématique qui est active.



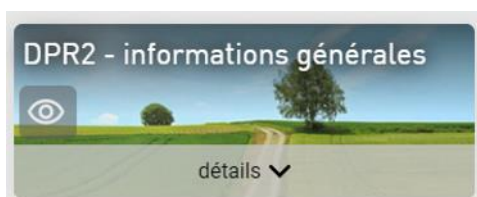
**En positionnant le pointeur de la souris sur les icônes, leur fonction apparaît.**

### 5.6.2 Navigation avec la souris sur la carte de travail

Sur la carte de travail :

- le cliquer-glisser bouton gauche permet de se déplacer sur la carte
- la molette de la souris permet de réaliser un zoom avant (en tournant la molette vers l'avant) ou arrière (en tournant la molette vers l'arrière).
- les touches + et – du clavier permettent également de zoomer.

## 6 Les informations générales du DPR2



Elles sont à saisir sur la couche « DPR2 – Informations générale ». Cliquez dessus pour la rendre active.

Vous devez ajouter deux éléments sur cette couche :

- Un point « siège d'exploitation »
- Un point « générique »

Pour ajouter un élément, cliquez sur « Ajouter » dans le pavé d'actions rouge, puis sélectionnez le type d'élément à ajouter dans la liste déroulante.



Un point bleu apparaît au bout de votre curseur, il vous suffit alors de cliquer sur la carte pour fixer ce point, puis valider.

Une fenêtre d'information s'affiche pour valider les informations du point (voir ci-dessous).

### 6.1 Siège d'exploitation



**Permet de localiser le siège d'exploitation. Il est nécessaire pour la carte de localisation et a un impact dans toutes les autres éditions cartographiques.**

La fenêtre d'informations est pré-remplie. Il n'y a pas de modifications à faire. Vous pouvez enregistrer.

### 6.2 Générique



**Permet de saisir les informations générales du DPR2. Elles sont nécessaires à la bonne édition du rapport. Prenez le temps de bien les renseigner !**

La position du point n'a pas d'importance. Ce sont les données renseignées dans la fiche d'informations qui seront utilisées lors de l'édition du rapport.

#### 6.2.1 Bloc : données générales

Les données générales sont pré-remplies. Il n'y a pas de modifications à faire.

#### 6.2.2 Bloc : informations générales DPR2

- Date de diagnostic : sera affiché dans le rapport
- Porteur de projet : choisir l'organisme, il sera affiché dans l'édition
- Dossier déposé et date de dépôt : cocher et remplir
- Portable, email, contact sur l'exploitation : seront affichés dans l'édition
- Le reste des informations est pré rempli.

## Informations générales DPR2

Date du diagnostic:	19/04/2024	Dossier déposé:	<input type="checkbox"/>
Agent agréé:	DPR2_nom DPR2_prenom	Date de dépôt:	
Numéro d'agrément:	AGREMENTDPR2	Société:	DPR2 01
Organisme:	CRODIP	Adresse:	
Adresse organisme:	Adresse 1	Code postal:	35110
Code postal organisme:	77115	Commune:	FEINS
Commune organisme:	BLANDY LES TOURS	Portable:	exemple@gmail.com
E-mail organisme:	michel.descombes+dpr2@bretagne.chambagri.l	E-mail:	06 00 00 00 00
Téléphone organisme:	01 01 08 09 10	Contact sur l'exploitation:	TEST DPR2
Porteur de projet:	COUESNON		

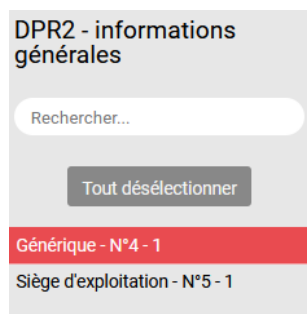
En descendant dans la fenêtre, vous découvrez les autres blocs. Ces blocs correspondent aux chapitres du rapport du DPR2. Remplissez chacune des cases.

Vous retrouverez les informations saisies dans les chapitres correspondants de l'édition du rapport.

<b>2. Localisation de l'exploitation</b>	
Commentaire:	Commentaire 2 sur la localisation de l'exploitation
<b>3. Parcellaire de l'exploitation et chemin de l'eau</b>	
Parcellaire de l'exploitation et chemin de l'eau:	commentaire 3 Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Donec leo mi. viverra in ante vulbutate.
<b>4. Diagnostic</b>	
<b>6. Pratiques agricoles</b>	
Points forts (6.1):	6.1 commentaire Mauris nec est mi. Curabitur efficitur erat nec sem suscipit, et pharetra velit semper. Proin vestibulum ante ut nisi finibus. at porttitor elit varius.
Améliorations (6.2):	62 améliorations
Préconisations sur les parcelles à risque de transfert fort et moyen (6.3) A:	63 AA préconisation A
Préconisations sur les parcelles à risque de transfert fort et moyen (6.3) B:	63BB préconisation B
Préconisations sur les parcelles à risque de transfert fort et moyen (6.3) C:	63 C préconisation C
<b>7. Synthèse du diagnostic</b>	
Les aménagements et pratiques à maintenir:	7. aménagement et pratiques Morbi sagittis in libero eu egestas. Suspendisse sollicitudin eleifend nibh eu euismod. Proin ac mattis lorem. nellenesque auctor tortor. Phasellus
Les modifications de pratiques:	7 les modifications de pratique Integer dolor odio, efficitur ut odio id, congue
Les aménagements prioritaires à créer:	7 aménagement prioritaire à créerPraesent auctor est sed eros gravida bibendum.
Avis qualitatif:	7 Avis qualitatif Praesent auctor est sed eros gravida bibendum. Integer dolor odio, efficitur
<input type="button" value="Annuler"/> <input type="button" value="Enregistrer"/>	

N'oubliez pas d'enregistrer !

## 6.3 Modification




Pour rouvrir la fenêtre d'informations, sélectionnez le point (générique ou siège d'exploitation) dans la colonne de sélection à gauche de l'écran. Le point apparaît en surbrillance en bleu sur la carte.

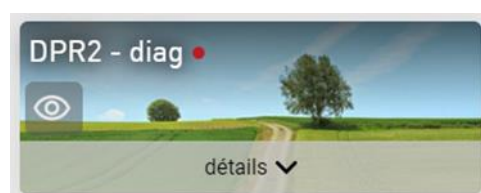
Dans le pavé d'actions rouge, en haut de la colonne de droite, cliquez sur « Information ». La fenêtre d'informations s'ouvre. **N'oubliez pas d'enregistrer toute modification.**

 L'outil « Modifier » vous permet de déplacer le point sur la carte.



## 7 L'état initial du diagnostic et les classes de risque

 Les éléments de base du DPR2 avec MesParcelles sont les « parcelles de diagnostic ». Celles-ci se trouvent sur la couche « DPR2 - diag ».



### 7.1 Création d'une parcelle de diagnostic


Pour créer les parcelles de diagnostic, il existe plusieurs méthodes.

#### 7.1.1 Depuis le parcellaire importé (XML)

Les parcelles créées grâce à l'import du fichier XML PAC sont visibles sur la couche « Parcelles ».

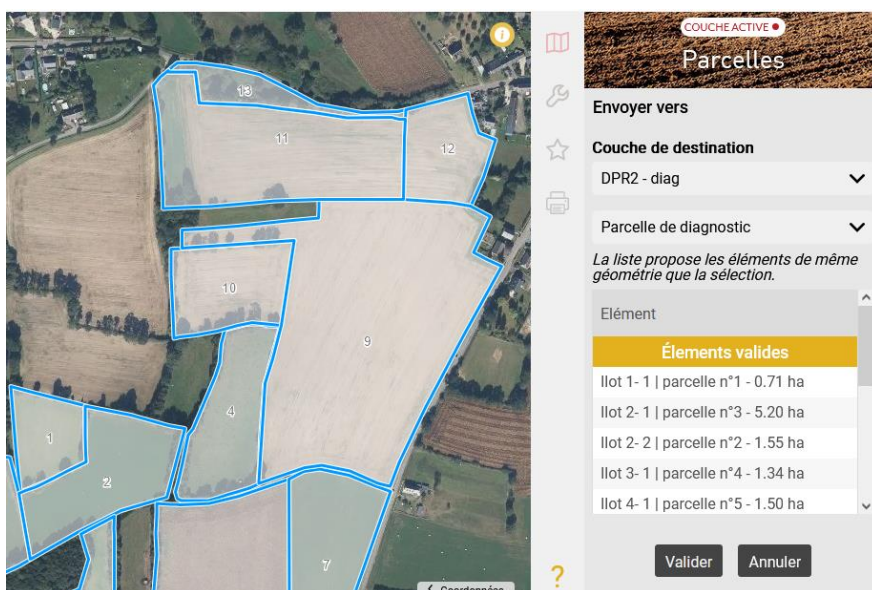
Cliquez sur la couche « Parcelles » pour la rendre active.

Sélectionnez la ou les parcelle(s) à ajouter comme parcelle de diagnostic, en cliquant dessus. Elles apparaissent en surbrillance bleue.

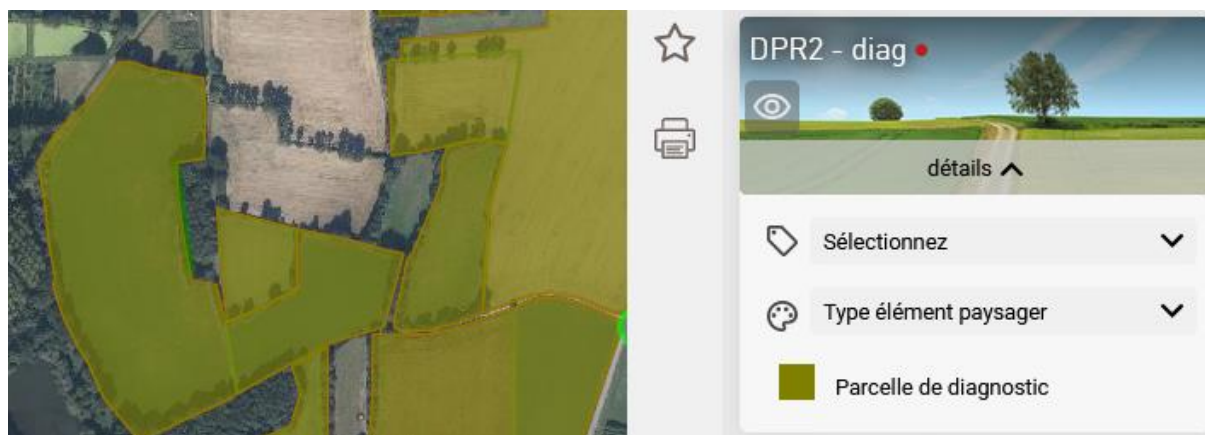
 Pour sélectionner toutes les parcelles d'un coup, vous pouvez cliquer sur « Tout sélectionner » dans la colonne de navigation à gauche de l'écran.

Dans le pavé d'action rouge, cliquez sur « Envoyer vers ».

Sélectionnez la couche de destination « DPR2 - diag » et le type d'élément « Parcelle de diagnostic », puis validez.



Les parcelles apparaissent désormais sur la couche « DPR2 - diag ».



### 7.1.2 Depuis les croquis

Si vous avez importé un fichier Shape sur vos croquis, vous pouvez envoyer les parcelles ainsi créés vers la couche « DPR2 - diag ». Cliquez sur la couche « Croquis », puis procédez de la même manière que précédemment.

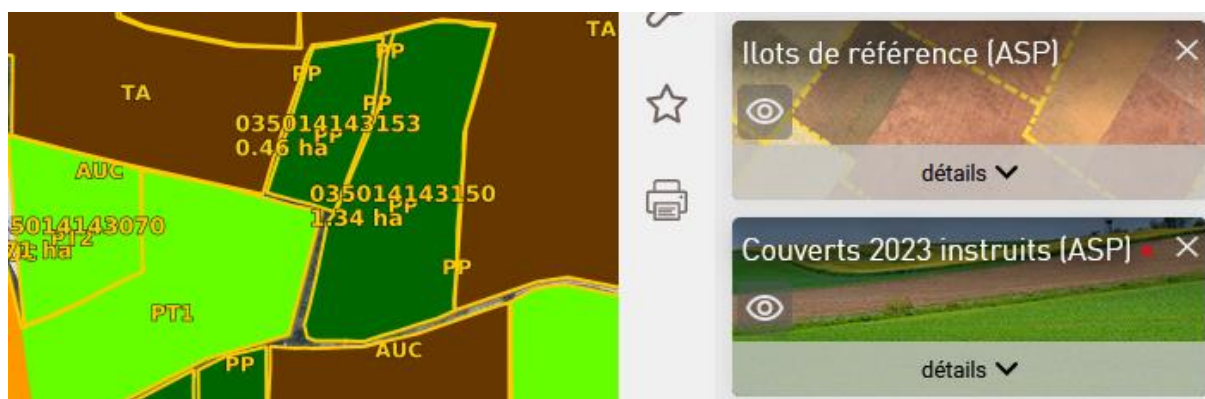


### 7.1.3 Depuis les couches de référence ASP

Si les parcelles ne sont pas importées, vous pouvez les créer depuis les couches de références fournies par l'ASP. Il s'agit des ilots et parcelles déclarés à la PAC.

Deux couches sont à votre disposition : « Ilots de référence (ASP) » et « Couverts instruits (ASP) ». Elles se trouvent dans la catégorie « Données PAC » (bouton « + Ajouter une couche »).

La couche « Ilots de référence » affiche les ilots anonymes en jaune sur la carte. La couche « Couverts instruits » affiche les parcelles avec le type de culture déclaré.



**Vous ne pourrez pas envoyer ces éléments directement sur la couche « DPR2 - diag ». Il vous faudra passer par la couche « Croquis » pour les modifier si besoin (fusions, découpes).**

Cliquez sur la couche ASP choisie pour la rendre active, sélectionnez les éléments à récupérer et cliquez sur « Envoyer vers » puis « Croquis ». *Si aucun type d'élément n'apparaît dans la liste déroulante « Croquis de destination », référez-vous à l'annexe pour ajouter un croquis à cette liste.*

**Maintenez la touche Ctrl enfoncée en glissant votre souris pour créer un rectangle de sélection qui vous permet de sélectionner plusieurs éléments d'un seul coup.**

Vous pouvez réaliser des modifications sur les croquis : découpes d'ilots, fusions de parcelles (voir 7.2 page 11). Envoyez ensuite vos croquis vers la couche « DPR2 - diag » comme précédemment.

### 7.1.4 Dessin libre

Si aucune des solutions précédentes ne vous convient, vous pouvez aussi dessiner les parcelles de diagnostic manuellement.

Cliquez sur la couche « DPR2 - Diag », puis sur « Ajouter ».

Sélectionnez « Parcelle de diagnostic », puis dessinez point par point la géométrie de la parcelle sur la carte, double-cliquez pour terminer, puis validez.

## 7.2 Outils de découpe

MesParcelles vous propose différents outils pour modifier le contour d'un élément, découper un élément en deux ou fusionner deux éléments pour n'en former qu'un seul. Il peut s'agir d'un îlot, d'une parcelle, d'un croquis ou d'un élément paysager.

Sélectionnez comme couche active celle de l'élément que vous souhaitez modifier (exemple : Croquis).



Sélectionnez ensuite sur la carte (ou dans la liste des éléments à gauche) l'élément sur lequel vous souhaitez travailler. Cliquez ensuite sur « Modifier ».

Vous avez accès à l'ensemble des outils de modification proposés par l'outil. Cliquez sur celui qui convient à l'action que vous souhaitez réaliser.

Quelques petits outils à votre disposition :



Cochez la case « S'accrocher aux contours » et votre curseur sera « aimanté » vers les géométries existantes sur les autres couches actives (contour de parcelles, contour d'îlots, croquis...) pour vous aider à positionner votre point.



Ce bouton vous permet d'annuler une action que vous venez de réaliser (le déplacement ou la suppression d'un point).



Ce bouton vous permet de refaire l'action que vous venez d'annuler (le déplacement ou la suppression d'un point).



Même lors d'une découpe, vous pouvez vous déplacer sur la carte avec un cliqué-glissé ou zoomer/dézoomer grâce à la molette de la souris afin d'affiner votre découpe.

### 7.2.1 Réaliser une découpe ligne

La découpe ligne vous permet de découper une parcelle en deux parties, selon une ligne de découpe libre.



Sélectionnez la parcelle à découper. Après avoir cliqué sur « Modifier », sélectionnez la fonction « Découpe ligne ».

Votre point de départ doit se trouver à l'extérieur de la zone que vous souhaitez découper.

Tracez le plus précisément possible la ligne selon laquelle vous souhaitez découper votre élément en deux. Elle s'affiche en rouge. A chaque clic, vous créez un point qui s'affiche en rouge et matérialise votre ligne de découpe.

Le dernier point doit se trouver à l'extérieur de la zone à découper.

Lorsque vous sortez de la parcelle, les deux futurs éléments se matérialisent en bleu et en orange.

Double-cliquez pour terminer la ligne de découpe.

Les surfaces de chaque élément s'affichent. Vous pouvez affiner votre ligne de découpe :

- en déplaçant un point existant
- en ajoutant un nouveau point (par un clic sur la ligne rouge)
- en supprimant un point existant (par un clic sur le point).

Les surfaces se mettent à jour.

Lorsque la découpe vous convient, cliquez sur le bouton « Valider ».

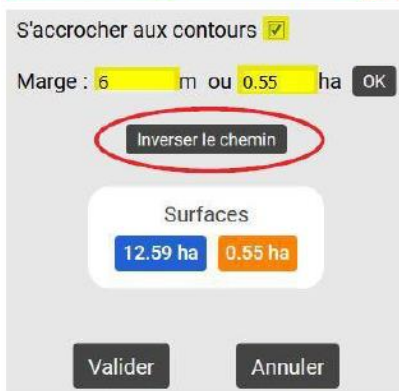
Cliquez sur « Annuler » si la découpe ne vous convient pas et que vous souhaitez recommencer.



### 7.2.2 Réaliser une découpe bordure

La découpe suivant une bordure vous permet de découper une bande le long d'un bord de parcelle, comme la réalisation d'une bande enherbée.

Sélectionnez la parcelle à découper. Après avoir cliqué sur « Modifier », sélectionnez la fonction « Découpe bordure ».



Sélectionnez les deux extrémités de la bordure par un simple clic sur le contour de l'élément afin de définir le point de départ et d'arrivée de votre bordure.

Vous pouvez déplacer les points de départ et d'arrivée de votre bordure.

La sélection du second point entraîne le dessin d'une bordure par défaut de 10 mètres de largeur qui se dessine dans le sens horaire des aiguilles d'une montre selon les deux points sélectionnés.

Deux chemins de découpe sont possibles. Cliquez sur « Inverser le chemin » pour réaliser la découpe le long du côté inverse de celui proposé.

Dans « Marge », vous pouvez saisir soit la largeur de votre bordure en mètres (définie à 10 mètres par défaut) soit la surface de la bordure.

Cliquez sur le bouton « OK » pour relancer les calculs de surfaces si vous modifiez la largeur de la bordure ou la surface de la bordure.

Lorsque la découpe vous convient, cliquez sur le bouton « Valider ».

Cliquez sur « Annuler » si la découpe ne vous convient pas et que vous souhaitez recommencer.



### 7.2.3 Réaliser une découpe ligne/bordure

La découpe ligne/bordure vous permet de découper une parcelle le long d'un élément de paysage à l'intérieur d'une autre parcelle, par exemple une rivière, un chemin dans une parcelle.

Sélectionnez la parcelle à découper. Après avoir cliqué sur « Modifier », sélectionnez la fonction « Découpe ligne/bordure ». Cet outil fonctionne sur le même principe que la découpe bordure.

Votre point de départ doit se situer à l'extérieur de votre parcelle.



Tracez le plus précisément possible la ligne selon laquelle vous souhaitez découper votre élément en deux. Elle s'affiche en rouge. A chaque clic, vous créez un point qui s'affiche en rouge et matérialise votre ligne de découpe.

Votre dernier point doit se trouver à l'intérieur de votre parcelle. La zone orange matérialise la nouvelle parcelle selon une bande le long de la ligne de découpe que vous avez dessinée.

Faites un double-clic pour terminer la ligne de découpe.

Vous pouvez affiner votre ligne de découpe :

- en déplaçant un point existant
- en ajoutant un nouveau point (par un clic sur la ligne rouge)
- en supprimant un point existant (par un clic sur le point).

Les surfaces se mettent à jour en fonction de votre ligne de découpe.

Vous pouvez ensuite dans « Marge » spécifier soit la largeur de bande autour de votre ligne de découpe ou la surface que vous souhaitez. Cliquez sur « OK » pour ajuster le dessin.



Lorsque la découpe vous convient, cliquez sur le bouton « Valider ».

Cliquez sur « Annuler » si la découpe ne vous convient pas et que vous souhaitez recommencer.

#### 7.2.4 Réaliser une découpe surface

Cette fonction permet de découper une parcelle enclavée n'ayant pas de bord commun avec le bord de l'îlot ou de la parcelle. Il s'agit, par exemple, d'un bosquet au milieu d'une parcelle de culture.

Sélectionnez la parcelle à découper. Après avoir cliqué sur « Modifier », sélectionnez la fonction « Découpe surface ». Cet outil fonctionne sur le même principe que la découpe ligne.



Tracez le plus précisément votre parcelle : tous vos points doivent se trouver à l'intérieur de votre parcelle.

Positionnez le point de départ (clic gauche) puis cliquez à chaque changement de direction (clic gauche). Fermez le polygone par un double-clic.

Vous pouvez affiner votre ligne de découpe :

- en déplaçant un point existant
- en ajoutant un nouveau point (par un clic sur la ligne rouge)
- en supprimant un point existant (par un clic sur le point).



**Quand vous réalisez une découpe libre, vous n'avez pas besoin de revenir au point de départ. Pour réaliser une parcelle de forme triangulaire, cliquez une fois pour le premier point, cliquez une fois pour le deuxième point et double-cliquez pour le troisième et dernier point.**



**Ne repasser pas sur un même point, sinon votre découpe ne sera pas valide.**

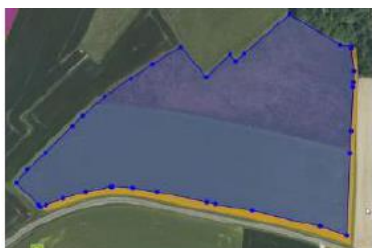
Lorsque la découpe vous convient, cliquez sur le bouton « Valider ».

Cliquez sur « Annuler » si la découpe ne vous convient pas et que vous souhaitez recommencer.

#### 7.2.5 Modifier le contour d'un élément

MesParcelles permet de déplacer simplement les points situés entre deux parcelles contigües.

Sélectionnez la parcelle à modifier. Après avoir cliqué sur « Modifier », sélectionnez la fonction « Modifier le contour ».



Les points de contours de la parcelle à modifier apparaissent.



**Vous ne pouvez travailler que sur les points en limite d'une autre parcelle appartenant au même îlot que la parcelle à modifier.**



Si vous souhaitez modifier les points de la parcelle en bordure de l'îlot, vous devrez effectuer le même travail mais sur la couche active des îlots. En modifiant le contour de votre îlot, le dessin de votre parcelle suivra.



Pour déplacer un point du contour, il vous suffit de réaliser un cliquer-glisser sur le point concerné et de l'amener avec la souris à l'endroit souhaité.

Vous pouvez créer un nouveau point en cliquant directement sur la ligne bleue entre deux points puis le déplacer à l'endroit souhaité.



Pour supprimer un point, il vous suffit de cliquer dessus pour le faire disparaître.

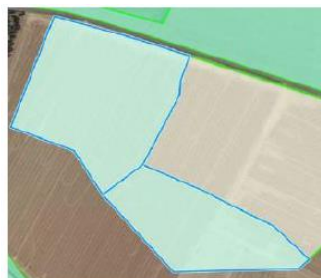
Lorsque la modification vous convient, cliquez sur le bouton « Valider ».

Cliquez sur « Annuler » si la modification ne vous convient pas et que vous souhaitez recommencer.

### 7.2.6 Regrouper deux éléments

Une fusion de parcelles permet de réunir deux ou plusieurs parcelles contiguës d'un même îlot pour n'en faire plus qu'une. C'est la fonction à utiliser lorsque, par exemple, vous avez fait une erreur dans une découpe que vous venez de valider.

Sélectionnez les parcelles à fusionner :



- soit en cliquant sur les parcelles concernées directement sur la carte
- soit en les sélectionnant via la liste des parcelles située dans la partie gauche de votre espace cartographique.



**Les parcelles sélectionnées doivent être contiguës et appartenir au même îlot.**

Lorsqu'au moins deux parcelles sont sélectionnées, le bouton « Fusion » apparaît dans la couche active « Parcelles » sur la droite.



Cliquez sur le bouton « Fusion ».

Un tableau reprend la liste des parcelles sélectionnées. Vérifiez qu'il s'agit bien des parcelles à fusionner. Si non, vous pouvez encore modifier votre sélection en cliquant sur la carte.

N°	Nom	Surf. (ha)	
26	l'orguichon	4.14	<input type="checkbox"/>
27	l'orguichon luzerne	6.46	<input checked="" type="checkbox"/>

Choisissez la parcelle dont vous souhaitez conserver les données (nom, précédent cultural, type de sol...). Ces données seront réaffectées automatiquement à la nouvelle parcelle résultant de la fusion.

Cliquez sur le bouton « Valider » pour fusionner vos parcelles ou « Annuler » pour conserver vos parcelles initiales.

## 7.3 Réaliser les classements



L'intégralité des classements du DPR2 se fait sur la couche « DPR2 - diag », dans la fiche d'information des « parcelles de diagnostic ».



Cliquez sur la couche « DPR2 - diag » pour la rendre active.

**Rappel : une couche est active quand elle présente un point rouge.**

Sélectionnez la parcelle de diagnostic à classer, puis cliquez sur « information » dans le pavé d'actions rouge en haut à droite.

La fenêtre d'informations apparaît.

### 7.3.1 Bloc : données générales

Ce sont les informations générales de la parcelle de diagnostic.

Données générales			
Famille:	DPR2 - Diagnostic	Numéro:	66
Type:	Parcelle de diagnostic	Numéro ilot:	210
Nom:		Date début:	13/02/18
		Date fin:	13/02/18
		Surface mesurée:	17860 m <sup>2</sup>
		Surface déclarée:	18977 m <sup>2</sup>

- Numéro : numéro de parcelle
- Numéro ilot : numéro d'ilot
- Nom : nom donné à la parcelle de diagnostic et que l'on pourra afficher sur la carte.



Suggestion de nom : « N° ilot - N° parcelle »



C'est le « Numéro » de la parcelle de diag qui sera repris dans le tableau de diagnostic (4.2) du Rapport DPR2 - le numéro d'ilot n'apparaît pas. Nous vous conseillons donc de numérotter les parcelles dans l'ordre de réalisation du diagnostic, pour faire correspondre la carte et le rapport.

### 7.3.2 Bloc : caractéristiques de la parcelle

C'est dans ce bloc que vous saisissez les informations structurales de la parcelle.

Diagnostic : caractéristiques de la parcelle	
Zone humide:	<input type="checkbox"/>
Parcelle drainée:	<input type="checkbox"/>
Pente:	<input type="text" value="0"/> %
Située en bas de versant:	<input type="checkbox"/>
Connectée au réseau hydrographique fonctionnel:	<input type="checkbox"/>
Distance par rapport à l'eau (m):	<input type="text"/> m
Longueur de la pente (m):	<input type="text"/> m

### 7.3.3 Bloc : aménagement existant

La note de protection aval se calcule automatiquement à partir des informations « milieu » saisies dans le bloc « caractéristiques de la parcelle ».

De la même manière, le type de protection aval se met à jour automatiquement.

**Diagnostic : aménagement existant**

Prairie permanente:

Talus:

Bandes herbeuses:

Bandes boisées:

Talus de ceinture de bas-fond:

Type de protection aval qui serait efficace:

Talus, talus ceinture de bas fond  
Dispositif enherbé et/ou boisé 5 m. En zone humide, le dispositif doit couvrir a minima la zone humide.

**⚠ Jugez-vous la protection aval efficace ?**

Protection aval efficace (note):

Notes de terrain:

Dans le cas d'un aménagement existant jugé « protection aval efficace », ne pas oublier de cocher « Jugez-vous la protection aval efficace ? » car c'est cette case qui est pris en compte dans le calcul du classement initial.

 **En cochant la case « Jugez-vous la protection aval efficace ? » vous pouvez voir l'impact sur le classement dans la rubrique suivante « résultat du diagnostic ».**

La case « Notes de terrain » vous permet d'ajouter des précisions qui apparaitront dans le Rapport DPR2, dans le tableau « 4.2b. Notes de terrain » sous le Tableau de diagnostic (4.2). Vous pouvez y indiquer par exemple, un talus présent mais discontinu.

#### 7.3.4 Bloc : résultat du diagnostic

C'est ici que s'affiche le résultat automatique du calcul de classement de la parcelle de diagnostic.


**Résultat du diagnostic**

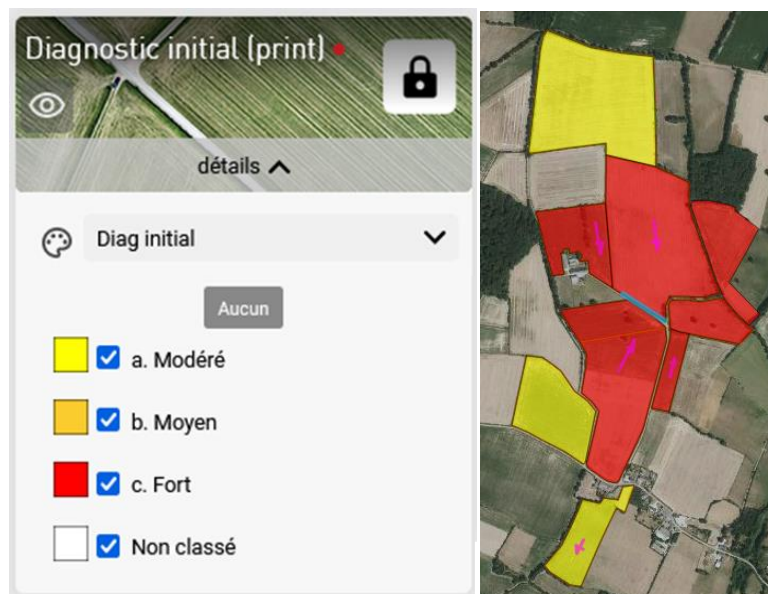
Classe initiale (note):  Classe initiale (type):

Le résultat des classements est visible sur la couche « Diagnostic initial (print) » (ci-dessous).

#### 7.3.5 Visualisation des classements « Classe initiale »

Le résultat des classements initiaux est visible sur la couche « Diagnostic initial (print) ».

 **Il est souvent nécessaire de recharger la page pour que les modifications s'affichent sur la couche print.**




### 7.3.6 Bloc : préconisations d'aménagement

Préconisations d'aménagement	
Prairie permanente: <input type="checkbox"/>	Redécouper la parcelle: <input type="checkbox"/>
Talus: <input type="checkbox"/>	Autre aménagement: <input type="checkbox"/>
Bande herbeuse: <input type="checkbox"/>	Rappel des types de protection aval efficace: <input type="checkbox"/>
Bande boisée: <input type="checkbox"/>	<div style="border: 1px solid gray; padding: 2px; font-size: small;">Talus, talus ceinture de bas fond Dispositif enherbé et/ou boisé 5 m. En zone humide, le dispositif doit couvrir a minima la zone humide.</div>
Haie de ceinture de bas-fond: <input type="checkbox"/>	<b>⚠ Jugez-vous la protection aval efficace ?</b> <input type="checkbox"/>
Déplacement entrée de champ: <input type="checkbox"/>	Commentaire : <input type="text"/>
	Classe après aménagement (Note): <input type="text" value="7"/>
	Classe après aménagement (Type): <input type="text" value="MODERE"/>

Dans ce bloc le classement initial est copié depuis le bloc précédent, ainsi que les types de protection aval efficace.

Cochez les préconisations d'aménagement à mettre en place, puis **cochez la case « Jugez-vous la préconisation efficace ? »**. C'est bien cette case qui va ajuster le classement après préconisation.


 De la même manière que précédemment, en cochant la case « Jugez-vous la préconisation efficace ? » vous pouvez voir l'impact sur le classement après aménagement juste en dessous.


La case « Commentaire » vous permet d'indiquer à l'agriculteur une précision, comme un aménagement à maintenir ou à renforcer par exemple. Le commentaire s'affichera alors dans le Tableau des aménagements (5.2) du Rapport DPR2 à rendre à l'agriculteur.

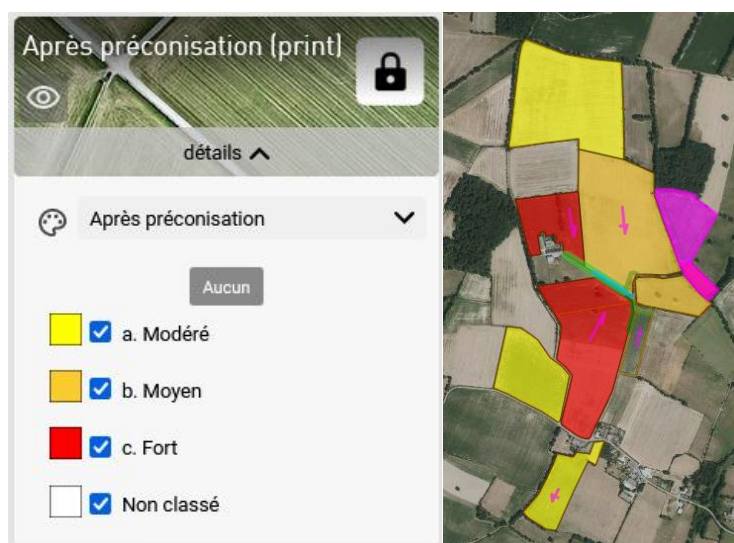
 Vous dessinerez sur la carte les préconisations à l'aide des éléments paysagers disponibles sur la couche « DPR2 – préconisations » (voir 8 page 18).

### 7.3.7 Visualisation des classements « Classe après aménagement »

Le résultat des classements après aménagement est visible sur la couche « Après préconisation (print) ».

 Il est souvent nécessaire de recharger la page pour que les modifications s'affichent sur la couche print.

 Si une parcelle a un aménagement recommandé « redécouper la parcelle », elle ne s'affichera pas sur la couche. Il faudra dessiner la parcelle redécoupée pour qu'elle s'affiche (voir 8.2 page 19).



### 7.3.8 Bloc : traçabilité

Ce bloc enregistre les saisies effectuées sur le dossier.

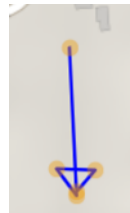
Traçabilité			
Utilisateur connecté:	test dpr2 test dpr2 7847 - Chambre d'agriculture de Bretagne	Date du diagnostic:	2018-02-13

## 7.4 Dessiner les sens d'écoulement de l'eau

Ils apparaîtront sur la carte « Parcellaire de l'exploitation et chemin de l'eau ».

Cliquez sur la couche « DPR2 - diag », puis sur « Ajouter ». Choisissez le type d'élément « Sens d'écoulement de l'eau ».

Par ajout de points successifs, dessinez une flèche. Double-cliquez au niveau du dernier point pour mettre fin au tracé, puis cliquez sur « Valider ».



Ajouter un élément

Sens d'écoulement de l'eau

S'accrocher aux contours

Longueur  
270.93 m

Valider Annuler


La fenêtre d'informations de l'élément s'ouvre. Il n'y a rien à saisir. La fermer avec « Enregistrer ».

Les flèches des sens d'écoulement de l'eau apparaissent en rose sur la carte.

## 7.5 Dessiner des fossés circulants

Les fossés circulants sont à ajouter sur la couche « DPR2 - diag ». Cliquez dessus pour l'activer, puis sur « Ajouter » et choisissez « Fossé circulant ».

Par ajout de points successifs, tracez le fossé. Double-cliquez pour finaliser puis cliquez sur « Valider ».

 Si le fossé suit le bord d'une parcelle, aidez vous de la case « S'accrocher aux contours » pour longer la bordure.

La fenêtre d'informations de l'élément s'ouvre. Il n'y a rien à saisir. La fermer avec « Enregistrer ».

Ajouter un élément

Fossé circulant

S'accrocher aux contours

Longueur  
194.16 m

Valider Annuler

## 8 Le dessin des préconisations

Les préconisations d'aménagements sont gérées sur la couche « DPR2 - préc ». Cliquez dessus pour la rendre active.

### 8.1 Dessiner les préconisations

Cliquez sur « Ajouter », puis sélectionnez le type d'élément à créer.

La majorité des éléments paysagers sont des traits.

Tracez le trait, double-cliquez pour finaliser puis « Valider ».

 Si l'élément suit le bord d'une parcelle, aidez vous de la case « S'accrocher aux contours » pour longer la bordure.

La fenêtre d'information s'ouvre. Fermez-la avec « Enregistrer ».



COUCHE ACTIVE

DPR2 - préc

Ajouter un élément

Bande enherbée

S'accrocher aux contours

Valider Annuler

## 8.2 Parcelle redécoupée (et mise en herbe)

### 8.2.1 Copie de la géométrie depuis la couche « DPR2 – diag »

Sur la couche « DPR2 - diag », sélectionnez la parcelle de diagnostic qui sera découpée.

Cliquez sur « Envoyer vers », puis sélectionnez « DPR2 - préco » comme couche de destination et choisissez le type « Parcelle redécoupée ».

Cliquez sur « Valider ».


La fenêtre d'information de l'élément s'ouvre. Fermez-la en cliquant sur « Enregistrer » pour le moment.

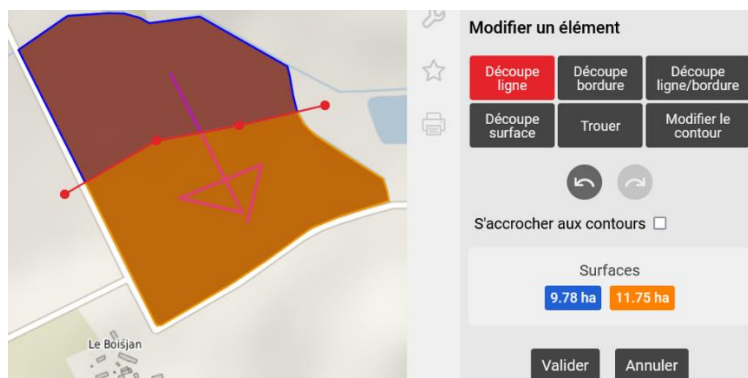
 Dans le cas d'une parcelle mise en herbe, procédez de la même manière et ne faites pas les étapes suivantes.



### 8.2.2 Découpe de la nouvelle parcelle

Cliquez sur « Modifier », puis sur « Découpe ligne » et procédez à la découpe, comme vu dans le chapitre 7.2.

 Si la découpe suit le bord d'une parcelle, vous pouvez utiliser la fonction « découpe bordure » et ajuster la marge pour modifier la largeur de la nouvelle parcelle.




### 8.2.3 Reclassement des nouvelles parcelles

Pour chacune des nouvelles parcelles créées, cliquez sur « Information », puis :


- Précisez le numéro,
- Renseignez les nouveaux classements.

Le classement de ces nouvelles parcelles apparaîtra sur la couche « Après préconisation (print) » à la place de la parcelle d'origine.

 **Rappel : si vous dessinez une parcelle redécoupée, veillez à vous assurer que, dans la parcelle de diagnostic sous-jacente (couche « DPR2 - diag »), la préconisations d'aménagement « redécouper la parcelle » est bien cochée. Si non, la parcelle s'affichera en doublon sur la couche « Après préconisation (print) ».**

## 8.3 Le suivi des préconisations

Le bloc « suivi des préconisations d'aménagement » est destiné aux visites de suivi réalisées quelques années après le diagnostic.



La case « aménagement réalisé » possède trois états : pas d'information (par défaut), coché pour oui, décoché pour non. Ces informations ne sont pas encore valorisées.

## 9 Les impressions

### 9.1 Les cartes

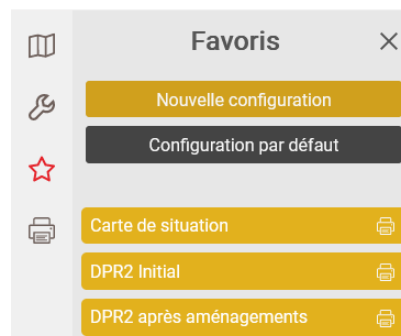
Les cartes sont à imprimer via l'interface cartographique directement.

Cliquez sur l'icône « Favoris » en forme d'étoile.

Les différentes cartes sont déjà configurées :

- Carte de situation
- DPR2 initial
- DPR2 après aménagements

Cliquez sur le nom de la carte, pour charger la configuration cartographique. Un message de confirmation vous prévient du changement de configuration.



 **Rappel :** l'icône « engrenage » permet d'identifier et de modifier vos configurations personnalisées (voir 5.5 page 5).

Cliquez sur l'icône imprimante en bout pour ouvrir le menu d'impression.

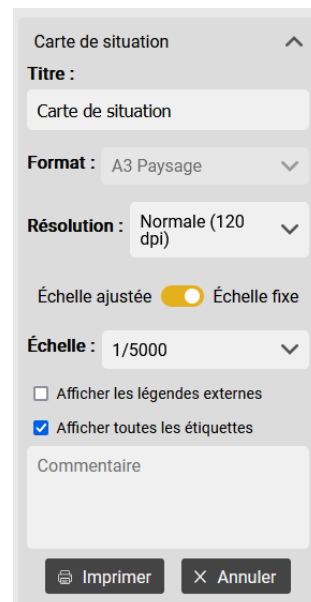
Paramétrez votre impression :

- Résolution
- Echelle (préférez fixe)
- Affichage des légendes et étiquettes
- Commentaire (si nécessaire)

Puis cliquez sur « Imprimer ».

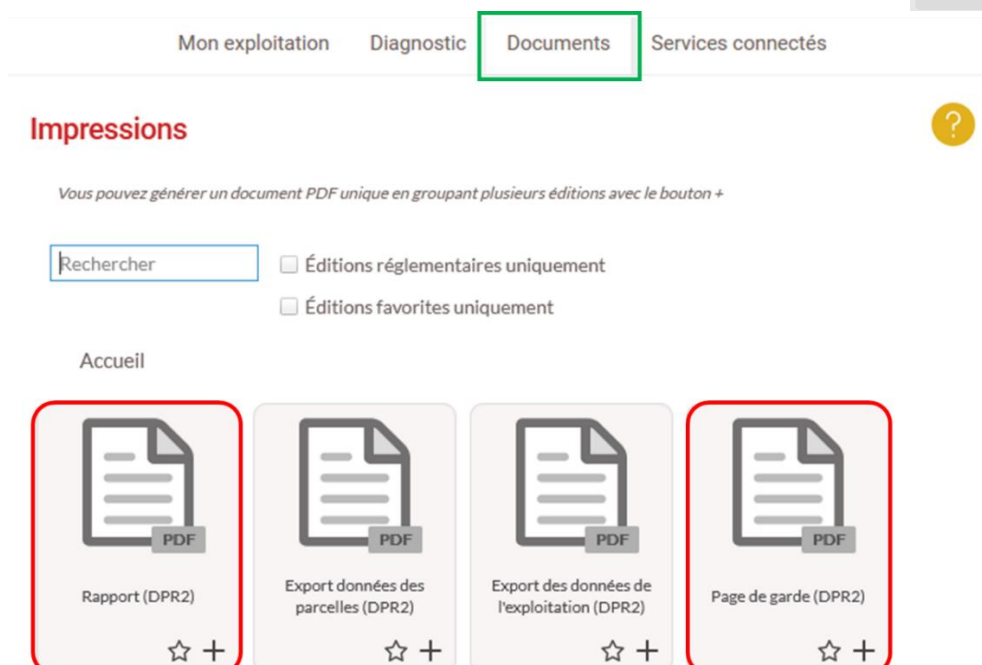
Après un temps de chargement, un bandeau jaune vous confirme l'envoi d'un email sur votre boîte mail.

Le mail contient un lien de téléchargement vers le PDF créé.



### 9.2 Les rapports

Les rapports sont disponibles dans « Documents ».



Mon exploitation   Diagnostic   **Documents**   Services connectés

### Impressions

Vous pouvez générer un document PDF unique en groupant plusieurs éditions avec le bouton +

Rechercher    Éditions réglementaires uniquement  
 Éditions favorites uniquement

Accueil

- Rapport (DPR2)
- Export données des parcelles (DPR2)
- Export des données de l'exploitation (DPR2)
- Page de garde (DPR2)

## Annexes

### Importer un fichier Shape dans la cartographie

Il est possible d'importer un parcellaire au format Shape. Il faut importer tout le dossier ZIP, comportant les différents fichiers (cpg, dbf, prj, shp, shx).

Vous pouvez ensuite utiliser les éléments importés pour les envoyer vers les couches du diagnostic.

#### Créer un nouveau croquis servant à l'import

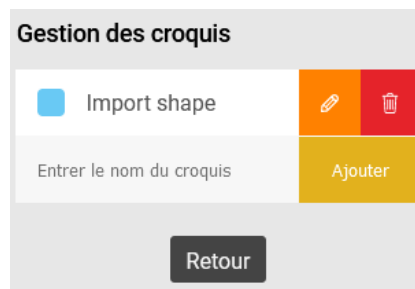
Cliquez sur la couche « Croquis ».

Dans le pavé d'action, cliquez sur « Gérer les croquis ».

Entrez le nom du croquis, puis cliquez sur « Ajouter ».

Le nouveau croquis apparaît dans la liste. Vous pouvez changer la couleur en cliquant sur le carré coloré, ou modifier le nom en cliquant sur l'icône crayon.

Cliquez sur « Retour » pour sortir de l'édition des croquis.



#### Importer le fichier shape

Dans le pavé d'action, cliquez sur « Import/Export ».

Laissez le menu déroulant sur « Import ».

Cliquez sur « Parcourir » pour ajouter le dossier ZIP désiré.

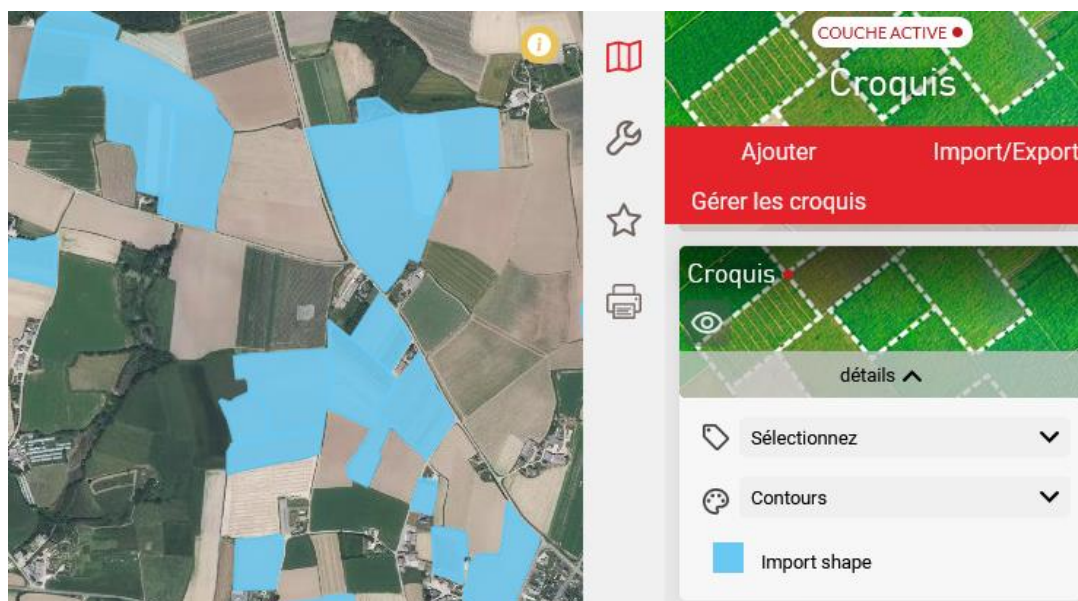
Sélectionnez le croquis sur lequel importer vos données shape.

Dans le menu déroulant « Commentaire », vous pouvez choisir l'information qui s'affichera comme libellé des éléments importés (par exemple, le numéro d'ilot ou de parcelle ou le code culture PAC).

Cliquez sur « Importer ».



Les éléments importés s'affichent désormais dans le croquis créé.



## Télécharger son dossier PAC au format XML

Pour télécharger vos parcelles sur **Télépac**, rdv sur : [www.telepac.agriculture.gouv.fr](http://www.telepac.agriculture.gouv.fr)

Connectez-vous ensuite avec votre **numéro de pacage** et votre **mot de passe**.

Assistance au 0 800 221 371 (appel gratuit) du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 8h à 17h (heures de métropole).

telepac Bienvenue sur le site des téléservices des aides de la PAC

MENTIONS LEGALES CONSEILS QUESTIONS / REPONSES CONDITIONNALITE FORMULAIRES ET NOTICES 2018 FORMULAIRES ET NOTICES 2019 FORMULAIRES ET NOTICES 2020

Utilisateur :   
Mot de passe :   
▶ Connexion

▶ Créer un compte ou mot de passe perdu

**TELEDECLARATION DU DOSSIER PAC 2020**

- La télédéclaration du dossier PAC 2020 est fermée. Vous pouvez toujours consulter votre télédéclaration déposée sur telepac.

**TELEDECLARATION DES DEMANDES D'AIDES ANIMALES 2020**

- Les télédéclarations des demandes d'aides bovines et des demandes d'aides ovines et caprines 2020 sont fermées. Vous pouvez toujours consulter vos télédéclarations

Depuis le menu **Téléprocédures** (sur la gauche), cliquez sur **Dossier PAC de l'année en cours**.

Assistance au 0 800 221 371 (appel gratuit) du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 8h à 17h (heures de métropole) ▶ Déconnexion

telepac Bienvenue sur le site des téléservices des aides de la PAC

MENTIONS LEGALES CONSEILS QUESTIONS / REPONSES CONDITIONNALITE FORMULAIRES ET NOTICES 2018 FORMULAIRES ET NOTICES 2019 FORMULAIRES ET NOTICES 2020

N° PACAGE :  
N° SIRET :  
Dernière connexion le  
▶ Modifier votre mot de passe

**Téléprocédures**

- Données de l'exploitation
- Références bancaires
- Dossier PAC 2020
- Délégation à un organisme de services

**TELEDECLARATION DU DOSSIER PAC 2020**

- La télédéclaration du dossier PAC 2020 est fermée. Vous pouvez toujours consulter votre télédéclaration déposée sur telepac.

**TELEDECLARATION DES DEMANDES D'AIDES ANIMALES 2020**

- Les télédéclarations des demandes d'aides bovines et des demandes d'aides ovines et caprines 2020 sont fermées. Vous pouvez toujours consulter vos télédéclarations déposées sur telepac.

Mise à jour des données de votre exploitation

Cliquez ensuite sur l'onglet bleu **Import / Export** (dans le menu du haut), puis sur **Export dossier complet XML** (dans les onglets en dessous).

Enfin, cliquez sur **Export dossier complet XML** de la campagne désirée et enregistrez le fichier.

Assistance au 0 800 221 371 (appel gratuit) du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 8h à 17h (heures de métropole) ▶ Déconnexion

telepac Dossier PAC 2020

ACCUEIL DECLARATION IMPORT/EXPORT IMPRESSION FORMULAIRES ET NOTICES

Import dossier Export lots et parcelles Export descriptif des parcelles Export dossier complet (XML)

N° PACAGE : N° SIRET : Signé

**EXPORT DOSSIER COMPLET (XML)**

Vous pouvez dans cet écran télécharger sur votre ordinateur les données de votre dossier (lots graphiques, parcelles graphiques, identification de votre exploitation) au format XML.

- ▶ Export dossier complet (XML) - campagne 2019
- ▶ Export dossier complet (XML) - campagne 2020